

Vautour percnoptère

Neophron percnopterus

Ordre: Accipitriformes / Famille: Accipitridés

70 cm de longueur / Envergure de 140 à 175 cm / Plumage noir et blanc / Face dénudée, jaune à orangée / Bec fin noirâtre



Vol plané élégant



Généralement silencieux / Émet un faible paillement lors des vols nuptiaux



Milieus rupestres pour la nidification / Zones ouvertes pour la prospection alimentaire



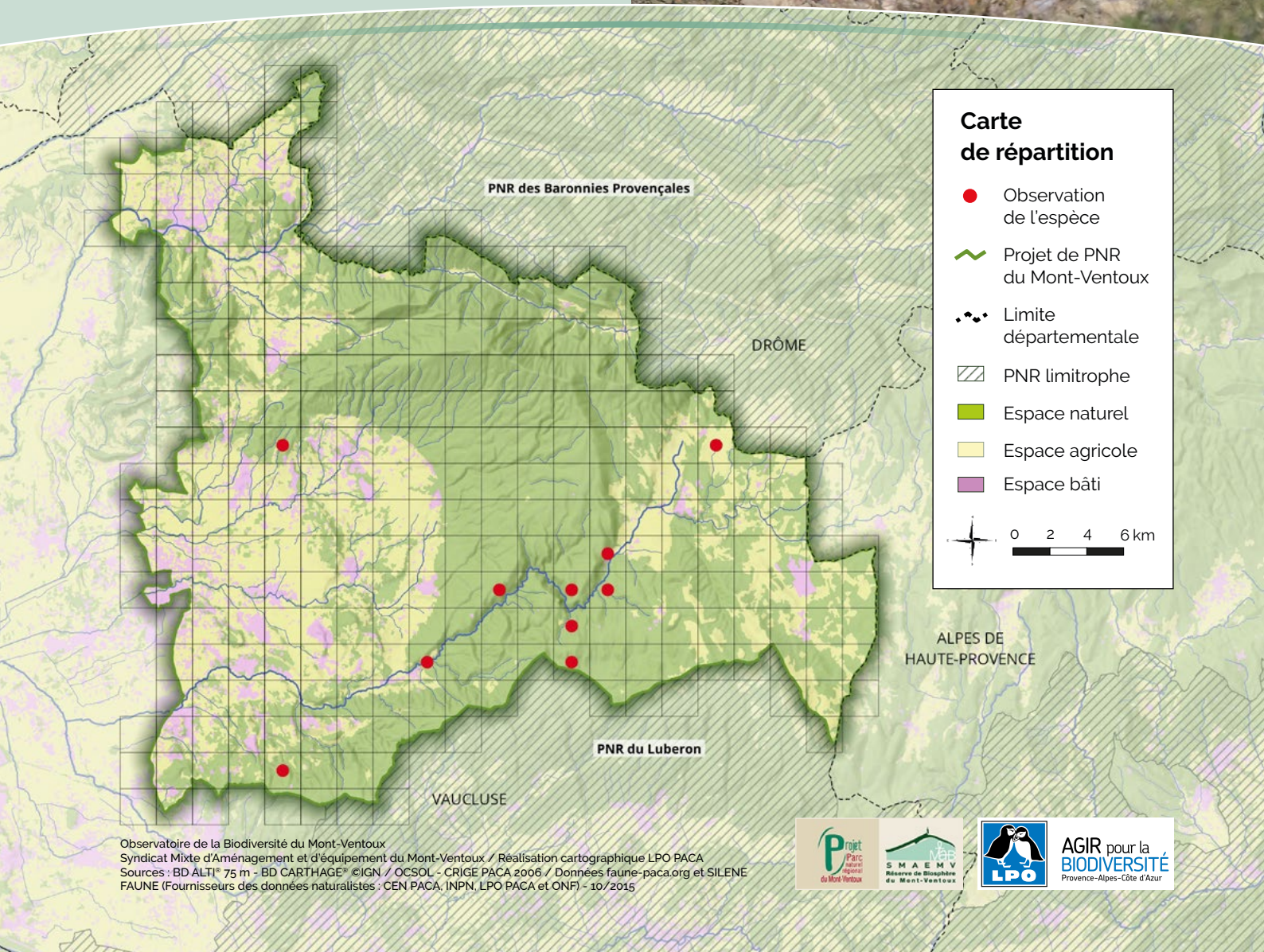
Charognard : restes de viande, lambeaux de peau ou de viscères



Espèce nicheuse dans le projet de PNR du Mont-Ventoux



Vautours percnoptère © Martin STEENHAUT - martinsteenhaut.com





— IDENTIFICATION —

► Éléments d'identification :

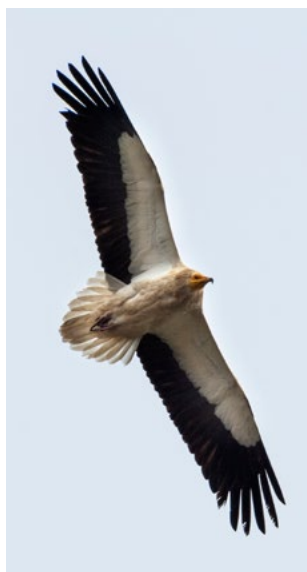
Le Vautour percnoptère adulte se caractérise par un plumage noir et blanc et une tête allongée d'aspect ébouriffée. La face est dénudée, jaune à orangée avec un bec fin noirâtre. Les jeunes se distinguent des adultes par leur plumage plus sombre. Le plumage adulte définitif est acquis vers la 5ème ou 6ème année. En vol, ce rapace est facile à reconnaître. Son plumage blanc contraste avec les plumes de vol noires. Sa queue plutôt courte et cunéiforme, sa tête jaune-or et pointue, et son vol plané élégant permettent de l'identifier aisément.

► Confusions possibles :

L'adulte porte un plumage blanc et noir typique, le faisant ressembler à grande distance à une Cigogne blanche en vol. Le juvénile, foncé, ressemble quant à lui aux autres vautours et en particulier à un jeune Gypaète barbu. Les critères les plus sûrs à ce stade sont la petite tête, le bec fin et la queue cunéiforme.

► Chant et manifestations sonores :

Le Vautour percnoptère est généralement silencieux. Il émet un faible piaillage lors des vols nuptiaux. Il lance occasionnellement des sifflements ou des trilles comme une roulade accélérée.



En vol, ce rapace est facile à reconnaître. Son plumage blanc contraste avec les plumes de vol noires

© Martin STEENHAUT
martinsnature.com



— BIOLOGIE —

► Habitats de l'espèce :

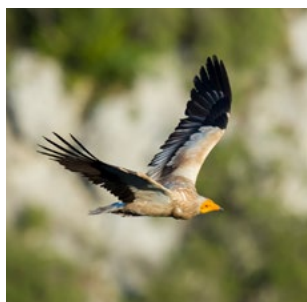
L'habitat du Vautour percnoptère est lié à la présence de milieux rupestres pour la nidification et de zones ouvertes pour la prospection alimentaire. Il occupe les paysages rocheux de moyenne montagne aux versants dénudés sans grande dénivellation ainsi que des vallées bien dégagées où il peut repérer facilement les petites carcasses dont il se nourrit, de préférence à l'écart des voies de communication. Les sites de reproduction se situent à une altitude moyenne de 405 mètres en Provence. Le Percnoptère cherche sa nourriture en prospectant les milieux semi-ouverts, les bordures des marais, les steppes, les dépôts d'ordure, les bords de route voire les périphéries d'agglomérations. Il évite les zones forestières.

► Comportements :

Le Percnoptère explore longuement son terrain de «chasse», volant souvent à une hauteur de 10-30 mètres seulement. C'est la seule espèce de rapace à utiliser des outils, tels qu'une pierre tenue dans le bec pour casser des œufs.

► Régime alimentaire :

C'est un charognard, le régime est déterminé par la taille et la nature des aliments disponibles : restes de viande, lambeaux de peau ou de viscères. Contrairement à celui des grands charognards, le bec mince et effilé du Percnoptère l'empêche d'inciser et de découper le cuir des mammifères, ce qui limite son rôle d'équarrisseur aux parties molles et aux petites proies. Il se nourrit également d'amphibiens, de reptiles ou de petits mammifères écrasés sur les routes, de fruits ou de légumes sur les décharges. L'espèce est également très coprophage. Elle ingère les matières fécales qui adhèrent à la peau du bétail et consomme les excréments dispersés sur les pâturages.



Il occupe les paysages rocheux de moyenne montagne aux versants dénudés sans grande dénivellation ainsi que des vallées bien dégagées

© Martin STEENHAUT
martinsnature.com

► Reproduction :

Il niche surtout en falaise calcaire, très souvent dans une cavité bien abritée, aux abords immédiats d'une vallée et le plus souvent en position altitudinale inférieure à ses territoires de prospection. Il peut disposer de plusieurs aires, qui seront toutes visitées à l'occasion des manifestations territoriales qui suivent l'arrivée et l'installation du couple. Le territoire défendu de façon active par le couple est en moyenne de 15 km². En général, il réutilise chaque année la même falaise et la même cavité de nidification. Les couples sont fidèles jusqu'à la mort de l'un des partenaires. Ils peuvent vivre en colonie, mais nichent le plus souvent par couples isolés. L'aire est construite par les deux partenaires; c'est une construction sommaire faite de branches d'arbustes sèches et de morceaux de bois mélangés avec des os et des crânes d'animaux, des peaux, plumes, etc. La ponte survient en général en avril et compte entre un et trois œufs. L'éclosion survient après environ 42 jours d'incubation assurée par les deux adultes. Les deux poussins sont de taille très distincte et en général seul l'un des deux survit. Le phénomène de caïnisme ne semble pas exister chez le percnoptère. Le séjour au nid dure entre 90 à 95 jours et le nourrissage est encore assuré quelques jours après l'envol. Les jeunes quittent le nid vers la mi-août, soit quinze jours avant le départ en migration postnuptiale.



Il niche surtout en falaise calcaire, très souvent dans une cavité bien abritée, aux abords immédiats d'une vallée

© Edith SENES

— AIRE DE RÉPARTITION —



► Distribution géographique (à l'échelle internationale, nationale et régionale) :

Ce vautour est présent dans la partie sud du Paléarctique occidental, dans une grande partie de l'Afrique au nord de l'équateur, sur la péninsule arabique, ainsi que dans le sud-ouest et le sud de l'Asie. Migrateur dans presque toute la région paléarctique, il passe l'hiver en Afrique subsaharienne. En France, sa distribution est inégale et se limite à la basse et moyenne montagne, des Pyrénées à la Provence, avec seulement quelques couples isolés dans le sud du Massif central. Sa distribution ne dépasse pas le département de l'Ardèche au Nord. En région PACA, la population est répartie essentiellement en Vaucluse, dans les Bouches-du-Rhône et les Alpes-de-Haute-Provence. La population régionale s'élève à une douzaine de couples.

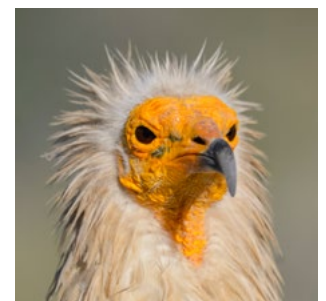
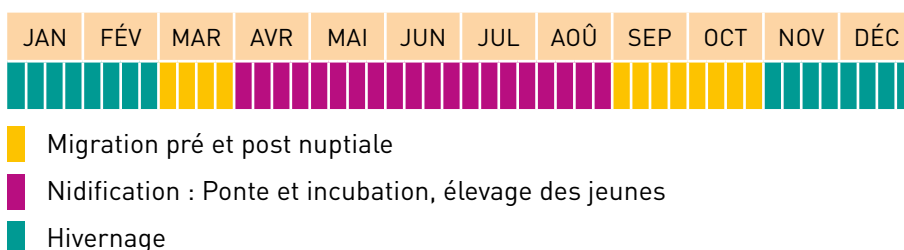
— CONNAISSANCES —



► Statut biologique :

L'espèce est migratrice et fidèle entre partenaire.

► Phénologie :



© Martin STEENHAUT
martinsnature.com

► Localisation sur le Mont-Ventoux :

cf. carte de répartition de l'espèce à l'échelle du projet de PNR.



© Martin STEENHAUT
martinsnature.com

► Évolution des populations sur le Mont-Ventoux :

Pas de tendance connue sur le Mont-Ventoux en particulier, mais diminution probable des effectifs depuis 1970 comme ailleurs en Provence.



► Études et suivis réalisés sur le Mont-Ventoux :

La reproduction de ce vautour fait l'objet d'un suivi dans le cadre du Plan National d'Action.



— CONSERVATION —

► Statuts de protection (protection nationale/européenne ; statuts internationaux) & Statuts de conservation (Liste rouge PACA ; Liste rouge France; Liste rouge UICN)

Statuts de protection		Statuts de conservation		
Directive Oiseaux	Annexe 1	Europe	En danger	EN
Convention de Berne	Annexe 2	France	En danger	EN
Convention de Bonn	Annexe 2	Région	En danger critique d'extinction	CR
Convention de Washington	Annexe 2 (CITES)	Sources : UICN, liste rouge (LR)		
Protection nationale	Espèce protégée			
Autre(s) statut(s)				
Plan National d'Action. Espèce déterminante ZNIEFF				

► Facteurs de régression :

Les menaces identifiées dans le Plan National d'Action concernent l'appauvrissement et la destruction des habitats, provoqués par l'abandon des activités pastorales et la mutation des sols; l'arrêt de la transhumance en Provence est ainsi probablement en grande partie responsable du recul des populations provençales du fait d'une moindre disponibilité des carcasses d'animaux domestiques. Les poisons utilisés pour lutter contre les rongeurs, les petits et grands carnassiers, ainsi que les traitements appliqués aux troupeaux (lutte contre les parasites externes ou internes) et qui finissent par s'accumuler en haut de la chaîne alimentaire, peuvent occasionner une mortalité accrue chez cette espèce. La mortalité liée aux infrastructures (collisions ou électrocutions) limite quant à elle l'expansion de l'espèce. Enfin, les dérangements liés à l'augmentation des activités de loisirs (escalade, parapente) peuvent être la cause d'échec dans la reproduction.

► Mesures de conservation :

La principale mesure consiste à restaurer les habitats du Vautour percnoptère et favoriser le retour de l'espèce sur l'ensemble de son aire originelle de répartition en France. La mise en place de mesures agro-environnementales permet de limiter la fermeture des milieux. Il convient également d'assurer la tranquillité sur les sites de nidification et de mettre en place des aires de nourrissage permettant de garantir un complément de nourriture dans les secteurs où elle manque. La neutralisation des lignes électriques les plus meurtrières en vue de leur enfouissement est préconisée.



© Martin STEENHAUT
martinsnature.com



Pour en savoir plus

- <http://rapaces.lpo.fr/vautour-percnoptere>
- <http://www.oiseaux.net/oiseaux/vautour.percnoptere.html>

Bibliographie

BAGNOLINI, C. (1999). Vautour percnoptère *Neophron percnopterus*. In ROCAMORA, G. & YEATMAN-BERTHELOT, D. (1999). *Oiseaux menacés et à surveiller en France. Listes rouges et recherche de priorités. Populations. Tendances. Menaces*. Conservation. Société d'Etudes Ornithologiques de France / Ligue pour la Protection des Oiseaux. Paris. 560p

CORSANGE, M. (2009) Vautour percnoptère *Neophron percnopterus*. In FLITTI, A., KABOUCHE,

B., Kayser, Y. & OLIOSSO, G. (2009). *Atlas des oiseaux nicheurs de Provence-Alpes-Côte d'Azur*. LPO PACA. Delachaux et Niestlé, 544p.

JOHANNOT F. & WELTZ M. (2012) - Cahiers d'habitats Natura 2000. *Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire*. Tome 8. *Oiseaux (volume 3) : de l'Oie des moissons au Venturon montagnard*. La documentation française, Paris. 383 p.

MERIAUX, J.-L. & TROUVILLIEZ, J. (1996). *Lignes électriques et environnement*. Colloque international 6-8 juin 1994, Institut européen d'écologie. 432p.

OLIOSSO, G. (1996). *Oiseaux de Vaucluse et de la Drôme provençale*. Centre de Recherche sur les Oiseaux de Provence, Conservatoire Etude des Ecosystèmes de Provence & Société d'Etudes Ornithologiques de France. 207p



Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Équipement du Mont-Ventoux et de Préfiguration du Parc Naturel Régional du Mont-Ventoux
830, av. du Mont-Ventoux
84200 Carpentras

☎ 04 90 63 22 74
✉ accueil@smaemv.fr
🌐 smaemv.fr



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
Provence-Alpes-Côte d'Azur

LPO PACA
Villa Saint-Jules
6, av. Jean-Jaurès
83400 Hyères

☎ 04 90 63 22 74
✉ paca@lpo.fr
🌐 paca.lpo.fr

Rédaction :
Olivier HAMEAU,
Jeremy RASTOUIL

Relecture :
Magali GOLIARD,
Anthony ROUX

Cartographie :
Marion MENU

Infographie :
Sébastien Garcia

Réalisation LPO PACA, 2015